



A

Mme Elisabeth Borne,  
Première Ministre,  
Hôtel Matignon,  
57 rue de Varenne,  
75700 Paris

Mamoudzou, le 2 décembre 2023

**Objet : Hausse du taux de l'indexation des salaires**

Madame la Première Ministre,

En raison de votre venue à Mayotte, l'intersyndicale sollicite votre attention sur la « hausse du taux de l'indexation des salaires » et souhaite vous rencontrer à cette occasion.

Du fait que Mayotte est confrontée à une croissance démographique exceptionnelle, composée d'une population dont 53,8% a moins de 20 ans, combiné à un taux de pauvreté de plus 77 % (selon l'INSEE en 2018), le 101ème département connaît des besoins hors normes en matière d'accès à l'éducation, aux soins et à la sécurité.

Or depuis une dizaine d'années, les crises structurelles successives (insécurité, saturation des services publics) dont la crise de l'eau n'est que le dernier avatar, alimentent la baisse de l'attractivité et la forte rotation des agents, qui elle-même est à l'origine d'une insuffisance des services publics.

Alors que les difficultés scolaires importantes en français, par exemple, avec des élèves allophones, nécessiteraient la présence d'un grand nombre d'enseignants qualifiés et spécialisés, le second degré compte plus de 55 % de contractuels dont beaucoup de primo-enseignants et le premier degré en est à 33%.

Cette année, nous craignons de plus des départs massifs d'enseignants titulaires, en raison d'un système de bonification à la mutation très avantageux, concédé en 2018 et qui vient à terme en 2024.

Et, la santé n'est pas en reste. Le manque de formation du personnel de santé et l'instabilité de ce dernier dans le département ne permettent pas de répondre aux besoins de la population en matière d'accès aux soins.

La Police Nationale connaît aussi ce manque d'attractivité dû au coût de la vie. En effet le 101<sup>ème</sup> département français a, tout comme la Guyane, un manque énorme de volontaires. Chaque année le mouvement de mutation pour Mayotte n'attire pas une foule de candidats pour assurer la sécurité des mahorais.

Pour faire face aux défis de Mayotte, dont la vitalité est un atout, nous estimons qu'un effort important en matière indemnitaire serait le seul à même de garantir une attractivité suffisante avec une stabilisation des agents.

A ce sujet, Monsieur le Ministre des Outre-mer nous a reçu lors de son passage à Mayotte le 02 novembre dernier. Il a reconnu que « **le territoire méritait d'être soutenu pour combler les différences avec les autres territoires ultra-marins** ».

C'est pourquoi, dans le cadre des arbitrages prévus en CIOM, à la suite des travaux commencés en juin dernier, nous vous demandons de prendre en considération cette demande de « **hausse significative du taux de l'indexation** ».

Il n'est pas possible de faire abstraction de cette question, si l'on veut que les services publics à Mayotte soient à la hauteur de ceux, de tout autre département français.

Veillez recevoir, Madame la Première Ministre nos salutations respectueuses.